



NEWSLETT'EURE

L'ÉGLISE DES PORTES DE L'EURE S'ENGAGE POUR JÉSUS

Nous sommes ravis de pouvoir vous transmettre aujourd'hui la deuxième lettre de nouvelles de l'Eglise Protestante Evangélique des Portes de l'Eure.

Pour cette deuxième édition, je vous propose une petite réflexion sur la notion d'implantation et un bilan de la situation de notre projet.



Puis il leur dit : allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Marc 16:15



**Eglise
Protestante
Evangélique des
Portes de l'
Eure**

6 rue du Pâtis - CORNY
27700 FRENELLES EN VEXIN
09 72 50 16 48
contact@epepe.fr
www.epepe.fr



C'est « quoi » l'implantation d'une nouvelle communauté chrétienne ?

Il s'agit très simplement d'hommes et de femmes qui choisissent de répondre à l'appel de Jésus d'une manière particulière.

Convaincus de l'amour de Dieu pour chacun de ceux qui vivent dans ce monde, ils désirent les rejoindre pour leur apporter la bonne nouvelle de Jésus. Ils ont découvert que la communauté chrétienne est le meilleur moyen de vivre et manifester la présence de Jésus et d'ainsi lui rendre témoignage.

Par conséquent, ils désirent qu'une communauté émerge à l'image de ceux qui Le rencontrent aujourd'hui, permettant de leur dire l'amour de Dieu d'une façon « contextualisée », compréhensible pour eux.

Une nouvelle communauté permet de réfléchir de manière nouvelle à la façon de vivre la présence de Jésus, de l'entendre, de le servir. Elle a le privilège de se construire à l'écoute de ceux

qui le cherchent et de ceux qu'Il rejoint en son sein. Elle est totalement orientée par son désir d'obéissance à l'ordre de mission donné par Jésus : « allez, faites de toutes les nations des disciples ... » (Matthieu 28, 18).

Par rapport à une communauté plus ancienne, elle ne différera pas dans son message, dans son désir d'écouter Dieu et de le servir. Simplement, dans sa pratique de vie, elle sera davantage orientée vers le vivre ensemble. Moins « obligée » par un programme, des manières de faire, elle privilégiera la rencontre et la transformation des vies par Jésus.

Planter une communauté nouvelle permet aux plus anciennes communautés de vivre la mission à leur porte, de bénéficier du témoignage de ceux qui rencontrent Jésus et, parfois, de découvrir d'autres manières de vivre la foi au Ressuscité.

Alors, pour répondre à la question initiale, on peut dire que l'implantation d'Église permet de faciliter la transmission de la bonne nouvelle de Jésus à des hommes et des femmes qui aujourd'hui n'ont plus aucune connaissance de la Bible, de l'histoire biblique, de Dieu. Elle est un moyen privilégié d'ouvrir des portes à ceux qui ne connaissent pas nos cantiques, qui n'ont pas l'habitude d'étudier un livre, la Bible, qui préfèrent regarder des clips vidéo, suivre des émissions de télé-réalité, etc. Elle est un moyen utile, parmi d'autres, pour permettre au plus grand nombre de découvrir Dieu et sa famille, et parfois d'en devenir membres.

À l'image de ce qu'écrit l'apôtre Paul dans 2 Corinthiens 10, 12 à 17, l'enjeu n'est pas de se glorifier mais d'aller au-delà de chez vous parce que votre foi a augmenté.



Flavien Negrini est un pasteur-implantateur au sein de l'UEEL, actuellement sur Poitiers. Il a accompagné notre réflexion.

LE POINT SUR LE PROJET

Il y a quelques semaines, nous avons partagé avec vous le beau projet de l'EPEPE, avec la perspective d'accueillir le pasteur Christophe Charnard à plein temps dans l'équipe à la rentrée prochaine, et les enjeux financiers d'un tel projet.

La mobilisation des uns et des autres a été très encourageante, et a permis de rassembler la moitié de la somme nécessaire. Tout cela dans une période très courte, et en plein confinement, avec toutes les incertitudes que nous connaissons... merci à tous pour ce beau pas de foi ! L'EPEPE est maintenant en mesure d'accueillir un ministère à mi-temps. C'est un véritable encouragement, que nous prenons comme venant du Seigneur.

Si positif soit-il, ce résultat n'a pas été suffisant cependant pour permettre à Christophe de rejoindre les Portes de l'Eure. La réduction du poste à mi-temps, associée à des difficultés inattendues pour trouver un logement,

ont contraint Christophe à envisager d'autres perspectives pour la suite de son ministère.

Nous voulons cependant continuer à soutenir nos frères et sœurs de l'EPEPE, bien décidés à suivre le chemin que Dieu ouvre devant leurs pas.

« Vous saurez par quels chemins vous devez aller, car vous n'êtes jamais passés par ce chemin auparavant. Consacrez-vous, car demain le Seigneur fera des choses étonnantes parmi vous » (Josué 3.4-5).

Continuons à porter dans la prière leur engagement quotidien. Demandons au Seigneur de conduire la recherche d'un implanteur, et de bénir le témoignage de cette Église. Qu'il porte du fruit, pour la seule gloire de Son nom.

A Dieu seul soit la gloire.

Pour le Département Implantation

Sylvain GUITON

Soutien

Comme nous l'évoquions dans notre première lettre de nouvelles, le budget d'un projet d'implantation est généralement estimé à 5000 euros par mois. Et comme Sylvain l'explique ci-dessus, notre appel aux dons au printemps dernier a été entendu, nous avons été véritablement encouragés, mais notre perspective doit désormais être celle de l'accueil d'un pasteur à mi-temps.

Nous sommes convaincus que nous devons persévérer dans notre projet, en restant attentifs aux signes que Dieu nous envoie tout au long de notre cheminement. Ainsi, notre cible semble plus accessible aujourd'hui : environ 4000 euros par mois, afin de couvrir l'ensemble des frais que représente un

projet d'implantation (le salaire à mi-temps et le logement de l'implantateur, les actions à mener, la location d'un local...).

Si nous voulons poursuivre sur cette voie de l'engagement et du témoignage en étant épaulés par un implanteur à mi-temps, votre soutien continue d'être essentiel.

Merci à tous ceux qui ont déjà contribué : l'argent reçu est bloqué pour le projet.

Pour nous soutenir, vous pouvez effectuer un don ponctuel ou un don régulier :

- par le site HelloAsso : coordonnées sur www.epepe.fr/soutien

- par virement sur le compte bancaire de l'EPEPE

IBAN
FR19 2004 1010 1410 4225 2L03 579

BIC
PSSTFRPPROU BANQUE
LA POSTE

- par chèque à l'ordre de « Eglise Protestante Evangélique des Portes de l'Eure »

Vous pouvez aussi et surtout nous soutenir par la prière !! Merci à tous ceux qui nous soutiennent déjà !

Tous les dons effectués donnent droit à une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer.

